

Bâle, le 7 janvier 2014

## COMMUNIQUE AUX MEDIAS

### Prise de position de la REGIO BASILIENSIS

#### L'initiative « Contre l'immigration de masse » menace l'espace économique trinational et remet en question le marché du travail transfrontalier

**L'initiative populaire sur l'immigration de masse sera soumise au vote le 9 février 2014. La population et l'économie régionales sont, vu le degré d'intégration du marché du travail transfrontalier, dépendantes du maintien de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE. Si le oui l'emportait, il y aurait aussi des contingents pour les frontaliers. Le Comité directeur de la REGIO BASILIENSIS se prononce en faveur de la poursuite de la coopération bilatérale éprouvée. Il ne faut pas que l'espace économique transfrontalier du pays des Trois-Frontières, qui n'a plus besoin de faire ses preuves, soit menacé.**

L'ouverture aux voisins d'outre-frontière et les liens étroits qui en découlent aux niveaux économique, culturel et social vont entretemps de soi dans la région du Rhin Supérieur et dans le pays des Trois-Frontières. 67 400 frontaliers d'Allemagne et de France se rendent chaque jour à leur travail en Suisse du Nord-Ouest ; 31 400 d'entre eux viennent d'Alsace et 36 000 du pays de Bade. De nombreuses entreprises ont des filiales de l'autre côté de la frontière. Les accords bilatéraux conclus avec l'UE et la simplification des procédures d'octroi d'une autorisation sont de réels succès. Le Comité directeur de la REGIO BASILIENSIS est d'avis que le maintien de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE est indispensable à la poursuite du développement de l'espace trinational de vie et d'activité économique. Une acceptation de l'initiative « Contre l'immigration de masse » ne constituerait pas seulement un fiasco de la politique européenne de la Suisse, mais elle handicaperait aussi à long terme la libre circulation des personnes et – à travers la clause guillotine – l'intégration économique de la région des Trois-Frontières. En effet, l'énoncé de l'initiative prévoit explicitement que les autorisations délivrées aux frontaliers soient également contingentées.

Une acceptation de l'initiative réduirait à néant le fruit des efforts entrepris au cours des dernières années par la REGIO BASILIENSIS et les cantons de la Suisse du Nord-Ouest dans le domaine de la coopération transfrontalière et entraînerait une perte de confiance sensible chez les partenaires de Bade-Wurtemberg et d'Alsace. Il faut donc, dans l'intérêt d'un espace de vie et d'activité économique du Rhin Supérieur fort, voter NON le 9 février 2014.

<p>Membres du Comité directeur de la REGIO BASILIENSIS sous : <a href="http://www.regbas.ch/f_infos_comitedirecteur.cfm">http://www.regbas.ch/f_infos_comitedirecteur.cfm</a></p>	<p>Contact : Dr Manuel Friesecke, Secrétaire général, REGIO BASILIENSIS Freie Strasse 84, 4010 Basel, tél. 061 915 15 15, e-mail : <a href="mailto:info@regbas.ch">info@regbas.ch</a></p>
---	---